

FICHE DE POSTE n° 23

COORDONNATEUR DE RESEAU REP

Définition du poste :

Le coordonnateur REP est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspectrice de l'Éducation nationale en charge d'une circonscription du premier degré, dont il est le collaborateur direct ainsi que du principal des collèges de Decazeville et Cransac. Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP, s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire.

Le coordinateur REP fait partie de l'équipe de réseau co-animée par le principal, l'inspectrice de l'Éducation nationale et l'IA-IPR référent, nécessitant une bonne connaissance des missions de chacun des membres de l'équipe, la préparation, voire la mise en œuvre d'actions conjointes. Le coordonnateur a une mission principalement pédagogique ainsi que des tâches administratives liées au suivi de projet de réseau.

Description de la fonction :

Axe pédagogique

- Il met en cohérence les axes retenus dans le projet de réseau REP et les actions envisagées ; il en suit la mise en œuvre.
- Il aide les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire.
- Il favorise et développe les relations entre les écoles, les deux collèges et tous les membres du réseau.
- Il favorise la mutualisation, la diffusion et l'évaluation des actions.
- Il participe aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau.
- Il collecte et diffuse l'information et la documentation.
- Il contribue à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau REP.
- Il peut être amené à prendre en charge des élèves des écoles et du collège dans le cadre de dispositifs particuliers et ponctuels.

Le coordonnateur met en place et suit le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques.

Axe pilotage

- Il organise les concertations et est garant de la mise en œuvre des contenus définis par le comité de pilotage du réseau.
- Il assure le secrétariat des instances de pilotage du dispositif REP. Il prépare les réunions des comités de pilotage du réseau, met en œuvre les décisions, rédige et diffuse les relevés de conclusions.
- Il prépare le compte rendu annuel d'activités en collaboration avec les responsables du réseau.
- Il représente l'institution dans les instances partenariales.
- Il développe les relations de travail entre les écoles, les deux collèges et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel).
- Il apporte son concours à la mise en œuvre du volet pédagogique de la politique de la ville (DRE) et accompagne les initiatives confortant les démarches de formation et d'orientation des élèves du réseau. Chaque année un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse des missions.

Spécificité :

Poste implanté au collège Paul Ramadier à DECAZEVILLE, avec des déplacements fréquents dans les écoles du réseau au collège Jean Jaurès à CRANSAC, et à la circonscription à RODEZ.

Compétences attendues :

- Bonne connaissance des fonctionnements des 1^{er} et 2nd degré, de l'Éducation prioritaire et ses enjeux
- Capacités rédactionnelles
- Forte aptitude au travail d'équipe
- Capacité à faire preuve d'initiative et d'autonomie et à être force de proposition
- Maîtrise experte de l'usage des technologies de l'information et de la communication
- Forte discrétion et réserve

Mode d'accès :

Commission classement.

Adresser, sous couvert de l'IEN de circonscription, une lettre de motivation et un CV à l'IA-DASEN (DIPEM) ia12-mouvement1d@ac-toulouse.fr

Contact :

IEN Aveyron 5 : ien-aveyron5@ac-toulouse.fr